

LUTTE DES CLASSES

Les fonctionnaires tessinois se mobilisent pour défendre leur deuxième pilier

Pendant qu'au canton de Vaud les fonctionnaires se battent pour obtenir une correcte indexation des salaires, au Tessin les fonctionnaires de mobilisent pour défendre leur deuxième pilier. Depuis plusieurs mois, ils manifestent dans la rue et en organisant des débrayages. Ces actions sont coordonnées par un réseau qui s'est récemment constitué en association: la Rete per la difesa delle pensioni (ErreDiPi). Le mouvement a commencé par une manifestation le 28 septembre 2022, qui a rassemblé environ 4000 personnes.



Deux autres manifestations ont eu lieu depuis. La question concerne 17'000 actifs et 9'000 retraités. Il s'agit des fonctionnaires de l'État, des enseignants, et des employés de 36 communes. Notons qu'au Tessin les personnels des hôpitaux et des universités ne font pas partie de la fonction d'État.

Comment en est-on arrivé là?

Pour comprendre comment un mouvement d'une telle ampleur est venu à se créer, il faut remonter au modifications de la LPP de 2010. Celles-ci avaient pour objectif de rendre les Instituts de prévoyance de droit public (IPDP) moins dépendants des pouvoirs publics. La principale modification a été de prévoir le passage du primat des prestations à celui des contributions (voir art. 72a LPP et suivants). Or, au moment traduire les dispositions fédérales dans la loi cantonale, le Grand Conseil tessinois (GC) a effectué un nombre de choix qui ont lourdement impacté le niveau des rentes des fonctionnaires.

Tout d'abord, le GC a décidé de garder la responsabilité de fixer les modalités de financement de l'Institut de prévoyance cantonal (IPCT), lais-

sant à son Conseil d'administration d'établir les rentes. Ceci est en soi une grosse anomalie, qui ne permet pas de dépolitisier la situation. Ensuite, le GC a décidé une capitalisation partielle de l'Institut, ce qu'ont aussi décidé d'autres cantons, afin d'étaler dans le temps les contributions nécessaires pour d'arriver à une situation saine (avant fin 2052). Une autre décision lourde de conséquences a été celle d'accorder des garanties aux affiliés qui en 2012 avaient 50 ans. De plus trois hypothèses de base ont été faites sur le comportement de l'économie, dont une seule s'est avérée correcte à savoir que les rendements du patrimoine se situent autour de 4%. Par contre, l'inflation n'est pas restée à 1,5% et le contexte économico-financier a obligé l'IPCT à baisser ses taux de rendement, avec pour effet une baisse considérable des rentes.

L'État ne répond pas aux attentes

Les conséquences néfastes de ces décisions et qui motivent la mobilisation actuelle sont que les engagements pris en 2012 pour les affiliés nés avant 1962 coûtent 500 Mio plus cher que prévu, tandis que ceux nés après 1962 ont vu leurs rentes diminuées de 20%. De plus, l'Institut n'est actuellement pas en mesure d'assurer le paiement des rentes dues à ses affiliés dans le futur. En effet, elle ne dispose que de 63% du capital nécessaire (taux de couverture). Finalement, le capital de chaque affilié va rapporter toujours moins, à cause de la baisse du taux de conversion (encore récemment il était de 6,17% et on craint qu'il ne descende jusqu'à 5%).

Tous ces problèmes sont connus depuis des années et la lenteur des institutions à leur donner des réponses a certainement largement contribué à exaspérer les affiliés. Ainsi, en 2020, le gouvernement a proposé au GC de voter une contribution intégrative au bénéfice de l'IPCT de 500 Mio, c'est-

à-dire de verser 500 Mio dans les caisses de l'Institut. Cette proposition n'a pas été acceptée par le GC, qui en 2022 a décidé de demander que le Canton émette une obligation de 700 Mio pour une durée de 30 ans, afin d'être en mesure de prêter (!) cette somme à l'IPCT... En résumé, l'employeur ne contribuerait pas davantage aux retraites. Le député de l'UDC qui a été à l'origine de ce changement de cap a résumé ainsi la base du raisonnement suivi: «On ne peut pas demander une contribution supplémentaire aux actifs; on ne peut pas demander aux contribuables; demandons au marché!». Finalement, l'émission de l'obligation n'a pas abouti et le gouvernement doit formuler une nouvelle proposition!

Des demandes justifiées

Il devrait être clair que la situation est critique et on comprend la frustration des fonctionnaires. Ils sont justifiés à penser que leur employeur ne les tient pas en grande considération. Surtout que ces dix dernières années les autres cantons ont versé env. 15 Mia à leurs instituts de prévention respectifs. Ainsi, Bâle Ville qui a un taux de couverture de 97,6% a versé 1,5 Mia, et Genève qui a un taux de couverture de 58,5% a versé presque 5 Mia.

Avec la mobilisation, l'association ErreDiPi essaie d'enrayer la diminution des rentes, et demande que la diminution du taux de conversion soit accompagnée de garanties formelles sur le maintien des rentes et des salaires réels, notamment avec des mesures de compensation adéquates. L'association attire aussi l'attention sur la situation difficile de celles et ceux qui feront valoir leur droit à la retraite ces toutes prochaines années. La situation reste tendue. ErreDiPi prévoit une action pour le 10 mai 2023. Le gouvernement devrait faire une nouvelle proposition ces prochaines semaines.

Le rôle des syndicats

Et les syndicats dans tout ça? Sur les 17'000 affiliés actifs de l'IPCT, environ 2000 sont affiliés aux trois syndicats SSP-VPOD, OCST et Comitato di coordinamento sindacale (sectoriel et d'inspiration libérale), qui participent au travaux du conseil d'administration de l'IPCT. Il y a un échange

d'informations suivi entre ErreDiPi, SSP-VPOD et OCST, ainsi qu'une aide logistique fournie par les syndicats à l'association à l'occasion des mobilisations. En quelque sorte les syndicats et l'association se répartissent les rôles dans la mobilisation.

On peut espérer que les affiliés à l'IPCT puissent se prononcer sur les

prochaines propositions du gouvernement avant qu'elles soient soumises au Parlement. Si jamais elles ne devaient pas trouver un écho favorable, la mobilisation pourrait se durcir.

BE

Élections cantonales, outils institutionnels «démocratiques» et lutte des classes: quelle perspective, cadre politique pour la classe ouvrière et la défense de ses intérêts de classe?

Plusieurs élections cantonales ont eu lieu en ce début d'année. Concernant l'OST, nous n'avons pas élaboré un document politique d'intention de vote car nous considérons que seuls les travailleuses et travailleurs sont à même de choisir une liste ou des candidats défendant leurs intérêts de classe. Ce qui nous importe, c'est l'unité de la classe des travailleuses et que notre classe puisse dégager les moyens de son expression politique pour gagner sur ses revendications. Partant de là, il nous paraît nécessaire d'analyser la politique institutionnelle des partis (parlementarisme, démocratie directe) et les résultats des votations pour apprécier le positionnement de la classe ouvrière.

Que ce soit à Zürich, à Bâle campagne, à Genève, au Tessin ou à Lucerne, la même tendance peut être observée: les partis dits de «gauche» ou «progressistes» perdent des voix et des élus au profit des partis de droite. Mais l'abstention est la première gagnante de toutes ces élections. Dans le canton de Genève, l'abstention est de 63% et c'est sans compter les 25% de la population immigrée dite «étrangère» dont le droit de vote leur est refusé. Par ailleurs et selon les chiffres de l'OFS (lien ci-dessous), depuis les élections de 1972-75 à aujourd'hui, il y a une augmentation de 10% voire près de 20%, suivant les cantons, des abstentionnistes.

Le taux des abstentionnistes¹ est à mettre en lien avec le fait que la population étrangère, un quart de la population, dont la grande majorité travaille dans des secteurs aux conditions précaires et aux salaires faibles, est dépourvue du droit de vote. Nous pouvons observer l'abstention comme un indice mais sans connaître concrètement ce que ces personnes veulent et comprennent des processus «démocratiques». Pourtant, que ce soit pour les personnes étrangères sans droit de citoyen ou les abstentionnistes, les indications sont claires: cette population est dans l'immense majorité composée de travailleuses. Évidemment, une partie de la classe ouvrière participe aux votations mais leurs bulletins de vote sont disparates et leurs mandats sont répartis sur plusieurs partis politiques allant de l'extrême gauche à l'extrême droite.

Ce que nous observons, c'est que la classe ouvrière est désunie sur le terrain électoral ce qui fait le jeu de la bourgeoisie et lui permet de passer en force ses contre-réformes par le biais de ses représentants politiques. Que l'on soit clair; cette situation de division est subie par les

travailleurs, elle est l'expression de la trahison des partis politiques à l'instar du PSS ou autres partis dits progressistes qui n'ont eu de cesse d'accompagner et de défendre les intérêts de la bourgeoisie et ses contre-réformes.

Pourtant, la classe ouvrière, avec toutes ses composantes, subit les politiques anti-ouvrières qui sont appliquées et voient, au jour le jour, leurs conditions de travail et d'existence se dégrader. Et cette situation s'accélère d'autant que les crises chroniques du système capitaliste nous amènent dans des crises politiques, sociales et économiques toujours plus graves.

Pour l'OST, la classe ouvrière est actuellement dépourvue d'une représentation politique qui défend ses intérêts de classe. Une organisation qui porte ses revendications et choisit ses moyens d'action ne peut être issue que du regroupement des travailleuses et des travailleurs, dans la libre discussion et par le libre débat. La création d'un nouveau parti politique ne se décrète pas. La conscience politique s'élabore, se construit et mûrit dans l'action sur le terrain de la lutte des classes et les échanges collectifs. Seuls les petits-bourgeois peuvent imaginer et faire croire que c'est l'idéologie, la philosophie et la morale qui dictent la politique. Pour le peuple exploité, de manière consciente ou inconsciente, la politique est une question concrète, de survie quotidienne et d'avenir. Tous les membres de l'OST sont des militants actifs dans les organisations syndicales, dans les mobilisations sociales et politiques avec comme principes; la volonté de défendre la démocratie ouvrière pour que les revendications puissent être décidées, qu'elles soient ensuite votées par la base et que les mandats ne soient pas trahis par les appareils vendus et corrompus par notre adversaire de classe. C'est aussi dans cette optique que nous sommes membres du réseau de la *Tribune libre* à égalité avec les autres membres provenant d'autres organisations politiques ou sans affiliation. Nous sommes résolument convaincus et sûrs de la force, de la puissance de la classe ouvrière à condition qu'elle soit organisée, unie, en tant que classe.

**Organisation socialiste des travailleurs (OST) -
Section suisse de la IV^e internationale**

¹ Lien du site de l'Office fédéral de la statistique : (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/elections/parlements-cantonaux.assetdetail.24385281.html>).